

# États Généraux de l'Outre-Mer: les Ultra-Marins de Midi-Pyrénées font des propositions

Christine Houblon, correspondante régionale du délégué interministériel à l'égalité des chances pour les Français de l'Outre-Mer, vient de rendre la synthèse produite par son équipe.

Depuis le 15 mai, vous avez travaillé, entourée par toute une équipe, à l'élaboration d'une contribution régionale aux États Généraux de l'Outre-Mer (EGOM). Quels ont été vos objectifs ?

Après un soutien aux mouvements sociaux initiés par le LKP (le Collectif contre la vie chère du leader Elie Damota, ndlr) et la création du collectif d'association 161, en Midi-Pyrénées, pour commémorer l'abolition de l'esclavage, nous, les Ultra-Marins de la région, ne voulions pas être exclus de cette réflexion qui concerne des territoires auxquels nous sommes forcément attachés, puisqu'originaires. De fait, tout en montrant notre attachement à la citoyenneté française, tout en étant animés d'un ardent désir de prise en compte de notre présence dans cette région du Sud-Ouest, nous avons voulu contribuer à la prise des meilleures décisions pour nos départements d'origine mais aussi pour nous qui vivons dans la région. C'est pour ces raisons que nous avons saisi l'opportunité des États Généraux de l'Outre-Mer pour nous exprimer et faire des propositions.

Quel constat avez-vous dressé jusqu'ici ?

Il me semble que trop souvent, les Ultra-Marins ont été considérés comme des citoyens de seconde zone. Or, outre de grands sportifs, les îles ont donné naissance à des hommes qui ont fait la gloire de la France : Gaston Monnerville, Saint-John Perse et Aimée Césaire pour ne citer qu'eux. La France est devenue ce qu'elle est grâce à sa diver-



Christine Houblon attend d'ores et déjà avec impatience les propositions qui seront retenues lors du comité interministériel d'octobre.

sité culturelle. Pourquoi est-elle aussi bien placée en matière de biodiversité ? C'est aussi grâce à l'Outre-Mer. Malheureusement quand on évoque l'Ultra-Marin, c'est toujours le cliché de l'homme noir fainéant qui revient. Il faut en terminer avec ceci et instaurer l'égalité au niveau des droits et des traitements et faire que l'Ultra-Marin ne soit plus représenté comme celui qui coûte cher à la France.

Quelles sont vos propositions ? Il faut en premier lieu reconnaître la place des Ultra-Marins dans la République unique et indivisible et développer l'image diversifiée du citoyen Français sur l'ensemble du territoire. Tout cela afin de fortifier le sentiment d'appartenance de l'Ultra-Marin à la République et des hexagonaux vis-à-vis des Français d'Outre-Mer.

Il convient aussi de reconnaître les compétences des Ultra-Marins. Qui sait par exemple qu'en Midi-Pyrénées, il y a deux préfets issus des territoires

d'Outre-Mer ? Je crois qu'il faut véritablement aller dans ce sens, agir sur la mixité dans les postes à responsabilité et faire émerger des cadres ultra-marins dans les services de l'État et des collectivités territoriales. Pourquoi n'y aurait-il pas de représentants ultra-marins dans chaque ministère et, de manière décentralisée, dans chaque région ? Il faudrait aussi favoriser l'affectation dans les DOM de cadres expérimentés, de hauts fonctionnaires, originaires de ces départements dans un objectif de reconnaissance professionnelle. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui puisque quand un cadre issu des DOM retourne là-bas, sa mutation est présentée comme un cadeau. Assurer la continuité territoriale me paraît également capital. Cela passe par des prix de billets d'avion accessibles mais aussi par le téléphone ou l'envoi de colis qui sont actuellement des opérations très chères. Enfin, il faudrait intégrer l'Histoire des DOM dans l'ensei-

gnement scolaire. Car bien souvent les jeunes métropolitains, comme les Ultra-Marins, ne connaissent pas cette Histoire.

Qu'attendez-vous du comité interministériel durant lequel Nicolas Sarkozy présentera les mesures pour l'Outre-Mer alors que le lancement des États-Généraux a donné l'impression d'être un coup d'épée dans l'eau ?

Déjà, après le mouvement LKP, il me semble que pour une fois, on a entendu la voix de l'Outre-Mer. Nicolas Sarkozy a donné une bonne réponse en nommant Marie-Luce Penchard, une Ultra-Marine, au secrétariat d'État à l'Outre-Mer. Maintenant, c'est sûr que nous attendons des décisions concrètes sur les billets d'avion par exemple. En Midi-Pyrénées, nous avons décidé de faire confiance et nous attendons que des décisions soient prises pour apporter un mieux à l'Outre-Mer mais aussi au mieux-être et au mieux vivre des Ultra-Marins dans l'Hexagone. Tout en respectant la position du LKP, nous pensons que cette consultation va servir à quelque chose et que nos propositions seront prises en compte.

Quel est votre avis sur le devenir des DOMO ? Doit-on aller vers l'indépendance ou l'autonomie de ces territoires ?

Je crois que le principal est de laisser le choix au peuple de s'exprimer et non pas seulement aux élus qui sont, pour certains, discrédités. C'est le gouvernement qui décidera.

PROPOS RECUEILLIS PAR DAVID SAINT-SERNIN

## LA SEMAINE POLITIQUE

### RÉGIONALES

## Jean-Jacques Bolzan reste candidat à une bonne place



Après avoir clamé haut et fort son ambition d'être tête de liste départementale de l'UMP en Haute-Garonne, le radical valoisien Jean-Jacques Bolzan est revenu à des ambitions plus modestes. Il faut dire que la tête de liste régionale de l'UMP, Brigitte Barèges, a décidé de mener campagne elle-même dans ce département. « Elle a été élue par les militants, je n'irai

donc pas contre elle », explique-t-il. Il n'en veut pas moins jouer un rôle et annonce la couleur : « Je persiste et revendique une place de choix sur la liste départementale UMP aux régionales. J'ai effectué deux mandats municipaux, j'ai à mon actif un vrai travail de terrain et je suis président d'une association qui dépasse aujourd'hui les 500 membres, ce qui démontre d'un certain savoir-faire ». Son idée ? Redonner au Parti radical valoisien de Haute-Garonne toute son importance au sein de la droite locale. « Sur le plan national, le Parti radical va écrire un manifeste dont les grandes lignes seront validées au Congrès, à la fin de l'année. Il faut décliner ceci dans la fédération, s'affirmer davantage et l'UMP doit prendre mieux en compte nos idées ». Vaste chantier.

### JUSTICE

## Brigitte Barèges, candidate aux régionales libérée

La tête de liste UMP pour les régionales, Brigitte Barèges, peut souffler. Elle ne devra pas repartir dans les tranchées politiques de sa ville de Montauban. Le Conseil d'État, par un arrêt du 24 juillet dernier, a en effet définitivement validé les dernières élections municipales dans la préfecture du Tarn-et-Garonne. Voilà une grosse épine enlevée du pied de la candidate qui aurait eu beaucoup de mal à conjuguer une nouvelle campagne municipale et la bataille des régionales. L'affaire arrivée à son terme, elle va maintenant pouvoir se concentrer sur le duel rugueux qu'elle devra mener face à Martin Malvy dans les prochains mois.

### PARTI COMMUNISTE 31

## Pierre Lacaze, optimiste sur le devenir des alliances à gauche

Les communistes, qui reviennent de campagne avec le Front de Gauche, ne seraient pas hostiles à faire un bout de chemin avec Martin Malvy. Pour Pierre Lacaze, secrétaire fédéral du PCF 31, « cette situation n'a rien d'inconfortable » et ouvrirait même des perspectives quant à une alliance très large pour les régionales. Alliance dont le PCF pourrait être un pivot ou un médiateur. Pierre Lacaze se veut optimiste : « On a déjà des accords sur des actions concrètes. Si on est capable de faire cela, le reste suivra ». Le NPA va-t-il suivre les petits cailloux ?

## LA SEMAINE DE LAURENT DUBOIS

# Justice : agressions en série

Le rideau tombe. Au terme d'une nouvelle session extraordinaire, la scène parlementaire se vide. La prochaine représentation - nationale - est programmée début octobre. Le mois de juillet a servi de séance de rattrapage. Plusieurs textes ont été repêchés. Le travail dominical et « Hadopi II » sont sortis de l'ornière dans laquelle ils ont été poussés par l'opposition, les réticences de la majorité ou les réserves du Conseil Constitutionnel. Une fois de plus, le gouvernement a imposé sa loi. L'été 2009 est la chronique ordinaire d'une République présidentielle. Malgré quelques amendements - rarement substantiels -, une résistance - parfois imaginative - et des tiraillements - nettement sensibles -, les députés et sénateurs ont voté au son du canon élyséen. En mai 68,

une affiche fleurissait sur les murs. Elle définissait la démocratie par une formule, brutale mais éloquent : « démocratie = cause toujours ». Cette équation est toujours d'actualité. Un député peut user sa salive jusqu'à la déshydratation. De toute manière, le levier législatif lui échappe. À quelques nuances près, les parlementaires de l'opposition comme de la majorité sont désarmés. Au mieux, les plus actifs ont un pouvoir d'influence. Mais, parfois, à l'instar du 16 juillet dernier, les députés ne sont pas de simples « fétus de paille », ballottés par les

ascendants gouvernementaux. C'est bien pire. Ils sont transformés en « mercenaires », à la solde d'une cause qu'ils... combattent. Le président de la commission des lois, Jean Luc Warsmann, incarne l'exemple le plus récent et le plus cruel de ces « malgré eux ». Au mois de juin dernier, il déclare que l'extension du « secret défense » crée des « zones de non droit ». Quelques semaines

après, il plie et vote un texte qu'il a durement critiqué. La discipline majoritaire a frappé. Il rentre dans le rang et les modifications apportées par le gouvernement -

mineures et sans conséquence sur le fond de la réforme - ne peuvent justifier ce revirement. Le reniement est d'autant plus violent qu'il porte sur un sujet éminemment sensible, mettant en cause le fonctionnement de la Justice. Un représentant de la Nation peut changer de philosophie fiscale ou modifier sa conception de la pêche côtière. En revanche, les grands principes démocratiques devraient être évidents et... intangibles. En votant, dans la nuit du 16 au 17 juillet, une extension du secret défense, Jean Luc Warsmann plonge la Justice dans le noir. Jusqu'à présent, celui-ci s'appliquait à des documents. Désormais, ce sont des lieux qui bénéficient d'une protection et échappent, ainsi, aux juges. Pour ouvrir certaines portes, les enquêteurs devront demander les clés. Symboliquement, on représente la Jus-

justice avec les yeux bandés. Il serait réaliste d'ajouter à cet emblème des entraves aux pieds. Dans certains dossiers, l'immobilisme est assuré. La réforme - étrangement contenue dans une loi de programmation militaire - est une véritable « poignard », forgé après une perquisition à l'Élysée, dans le cadre de l'affaire Borel. Cette coïncidence semble signer le crime. Nicolas Sarkozy a le profil du parfait coupable. Son hostilité à l'égard des magistrats est de notoriété publique. Toutefois, le doute profite au suspect. En effet, le lobby militaire - particulièrement la DGSE - a dû peser. En revanche, l'homicide volontaire est caractérisé s'agissant d'une agression programmée : la suppression du juge d'instruction. Sans une indépendance du parquet, un hiver judiciaire va succéder à un été funeste.

« En votant, dans la nuit du 16 au 17 juillet, une extension du secret défense, on plonge la Justice dans le noir »